

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 21 décembre 2007  
(convocation du 10 décembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)  
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)  
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude  
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis  
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan  
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette  
M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis  
M. GOURGUÉS Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude  
M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte  
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique  
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Centre d'information jeunesse aquitaine - (Cija) - Renouvellement de la subvention pour l'année 2008 - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le C.I.J.A est une association portant l'agrément « Jeunesse et Education Populaire », attribué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative. L'association a pour vocation de diffuser, auprès de la jeunesse d'Aquitaine, toutes les informations relatives aux potentialités culturelles, touristiques, économiques de la région, notamment celles qui relèvent des communes de la Communauté urbaine de Bordeaux (infrastructures, animations, vie pratique...).

Implanté dans deux locaux au centre de Bordeaux et dans dix huit centres répartis sur le territoire de la Communauté urbaine, le C.I.J.A est fréquenté en majorité par des lycéens et des étudiants. L'association reçoit environ 1 600 jeunes par jour, et son site Internet, proposant offres d'emploi, offres de stages, offres de logement, ainsi que des plaquettes en téléchargement, reçoit 46 000 connexions quotidiennes.

Actuellement, le CIJA emploie 15 salariés permanents, en CDI, dont 4 à temps partiel. Par ailleurs, le CIJA accueille 4 salariés en contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Depuis 1994, la Communauté urbaine participe au développement de cette structure par l'allocation d'une subvention.

Le CIJA est un relais d'information incontournable pour les élus et les collectivités territoriales sur les questions européennes. En 2007, un partenariat s'est instauré avec la Communauté urbaine de Bordeaux, à l'occasion du cinquantenaire de la signature du Traité de Rome. Dans le cadre de cette journée de l'Europe, le 9 mai 2007, un jeu concours a été proposé aux agents communautaires, et un stand d'information sur l'Europe a été mis en place.

Mais les domaines d'intérêts des visiteurs sont multiples (emploi, formation, prévention santé, loisirs). L'association assure un maillage territorial en partenariat avec le Point Information Jeunesse, sur les communes de la Cub.

Outre sa mission d'informer, à l'aide de guides gratuits, sur les thèmes du logement, de la création d'entreprises, sur les loisirs culturels et sportifs, l'association a également vocation à être un relais supplémentaire d'information sur les grandes politiques publiques : transports en commun, collecte des déchets, sécurité routière.

Dans un contexte général d'ouverture européenne, le Cija souhaite développer encore davantage sa vocation européenne. De manière générale, les activités du Cija relevant du domaine de communication à caractère intercommunal et d'intérêt local, notre établissement, au titre de l'exercice 2008, est sollicité pour verser une subvention de 32 000 euros au C.I.J.A. dans le cadre d'un budget prévisionnel HT s'élevant à 1 120 900 euros, réparti selon le tableau figurant en annexe.

En 2007, outre l'aide apportée par la Cub, le compte de résultat de l'association fait apparaître l'octroi de subventions de fonctionnement de la ville de Bordeaux, du Conseil Général et du Conseil Régional, pour un montant total de 133 000 euros. L'association est également subventionnée, pour la plus grande part, par l'Etat. L'Union Européenne apporte également son concours financier à cet organisme.

Cependant, dans la mesure où la subvention a déjà fait l'objet, cette année, d'une augmentation par rapport à l'année précédente (26 500 euros en 2006, contre 29 000 euros accordés en 2007, soit + 2 500 euros), nous vous proposons, pour l'année 2008, de maintenir le montant de la subvention à 29 000 euros.

Ainsi, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- 1) décider de verser au C.I.J.A une subvention de 29 000 euros au titre de l'exercice 2008, à imputer sur l'article 6574 - chapitre 65 – fonction 0230 du budget de l'exercice 2008.
- 2) autoriser Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de celle-ci.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Présidente,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>25 JANVIER 2008</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 25 JANVIER 2008</b></p>
--

Mme. FRANÇOISE CARTRON